

*L*e libre-échange et les femmes:

Centre de documentation
 sur l'éducation des adultes et la condition féminine
 CDEACF, 110, rue Sté-Thérèse, bureau 101
 Montréal (Québec) H2Y 1E6
 Téléphone: (514) 876-1180



33	34	35	36
32	31	30	29
25	26	27	28
24	23	22	21
17	18	19	20
16	15	14	13
9	10	11	12
8	7	6	5
1	2	3	4

JOUER POUR GAGNER

Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises

L

La Fédération nationale des femmes canadiennes francophones (FNFCF) est un organisme national, non partisan et à but non lucratif qui agit en tant que groupe de sensibilisation auprès des femmes francophones de milieu minoritaire au Canada. La FNFCF met en œuvre des programmes et des activités qui suscitent des changements édifiant une société plus juste. Depuis plus de soixante-dix ans, la Fédération mène des recherches et des analyses, elle se livre à la défense, à l'avancement et au changement des conditions de vie des femmes francophones hors Québec.

La Fédération est dirigée par un Conseil national d'administration de seize membres provenant de toutes les régions du Canada et représentant le secteur bénévole, des regroupements de professionnelles et des groupes d'intervention communautaire.

Les groupes de femmes francophones hors Québec peuvent devenir membres de la Fédération (avec droit de vote). Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des critères d'adhésion ou autres, veuillez écrire à:

Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises

à l'attention de l'agente d'information

325, rue Dalhousie, pièce 525

Ottawa, ONTARIO

K1N 7G2

Tél. (613) 232-5791

Le libre-échange et les femmes:

JOUER POUR GAGNER

Le libre-échange et les femmes:

JOUER POUR GAGNER

Coordination de la production: Chantal P. Cholette

Recherche et rédaction: Lucie Brunet

Traitement de textes: Lucie Brunet

Montage de la page couverture: Les Illustrateurs de l'Outaouais Inc.

ISBN 0-921236-02-6

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada

Prix: * Gratuit membres FNFCF, 5\$ non-membres

* Les prix sont sujets à changement sans avis préalable

c Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF)
Dernier trimestre 1988

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit de reproduire, d'enregistrer ou de diffuser, en tout ou en partie, le présent ouvrage par quelque procédé que ce soit, électronique, photographique, mécanique, sonore, magnétique ou autre, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de l'éditeur.

Disponible au Canada par l'intermédiaire de la poste à la:

Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF)
325, rue Dalhousie, pièce 525
Ottawa (Ontario) K1N 7G2
Tél: (613) 232-5791

AVANT-PROPOS

L'entente Mulroney-Reagan sur le libre-échange fait couler de plus en plus d'encre. C'est d'ailleurs l'un des enjeux les plus importants des élections fédérales du 21 novembre 1988. Les questions que l'accord soulève sont débattues d'un bout à l'autre du pays. Les nombreuses réserves exprimées sont-elles justifiées?

Les sondages d'opinion publique démontrent clairement que les femmes sont plus réticentes que les hommes à appuyer le traité Canada/États-Unis. Où se situent les femmes francophones de milieux minoritaires sur cette question?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que le colloque "Levons le voile sur le libre-échange" a été organisé par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) les 10 et 11 juin derniers à Ottawa. Près de 150 femmes de toutes les régions du Canada y ont participé.

Depuis plusieurs années, la Fédération cherche à amener ses membres à s'intéresser aux questions économiques et politiques faisant l'objet de décisions importantes pour le pays. L'organisation d'un colloque sur le libre-échange s'inscrit dans cette veine.

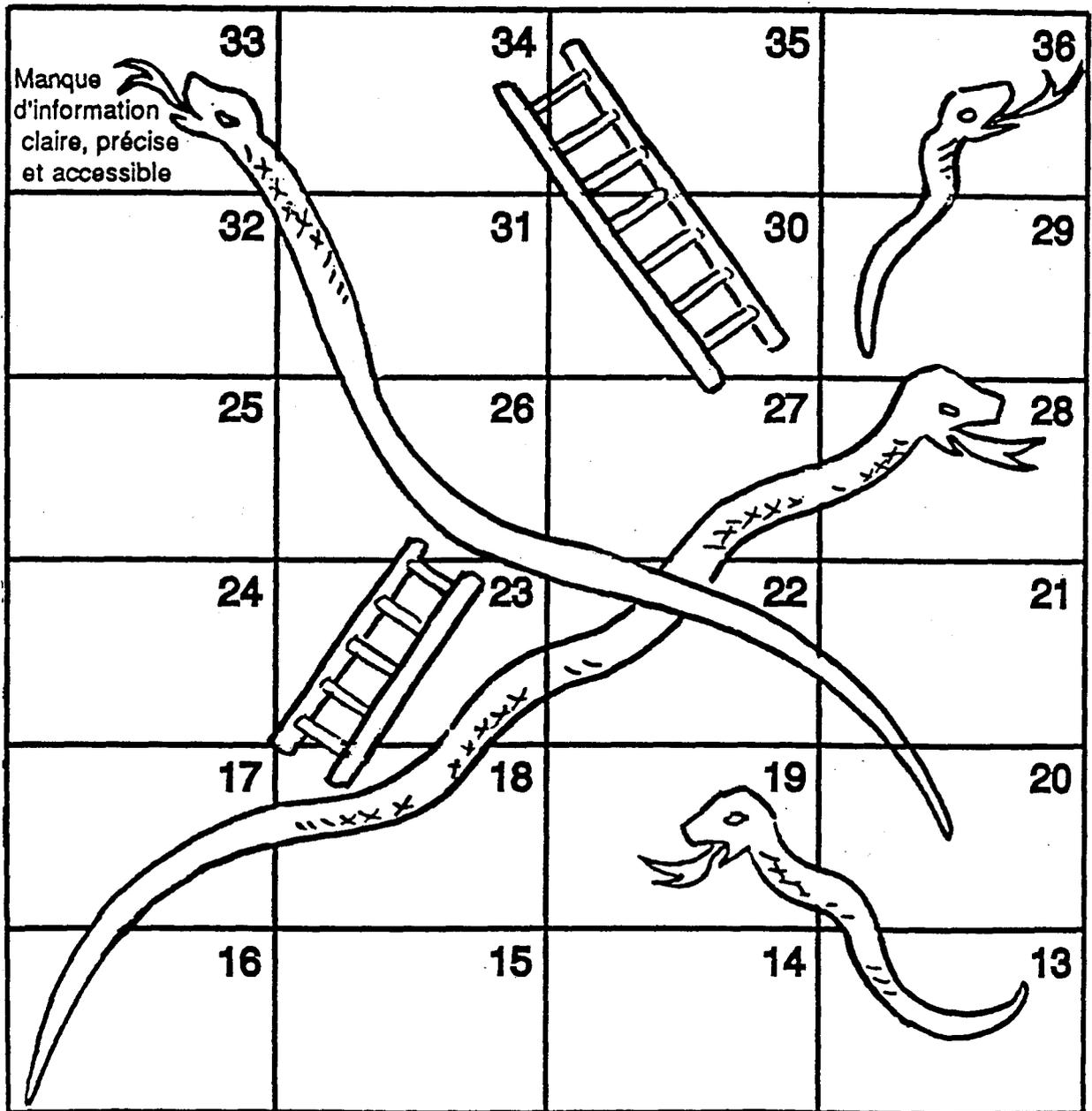
Le colloque avait pour objectifs d'informer les participantes des modalités de l'entente, de démystifier les enjeux et de susciter la discussion sur ses effets possibles. On cherchait également à faire réfléchir sur les moyens d'intervenir dans ce dossier et de faire connaître les préoccupations propres aux femmes francophones hors-Québec.

Par la publication des actes du colloque "Levons le voile sur le libre-échange", la FNFCF vise d'abord à refléter le contenu des débats et à reprendre les positions exprimées par les participantes lors du colloque. Dans un deuxième temps, il s'agit de proposer des pistes d'action. Ce document vient donc compléter les autres outils qu'a développés la Fédération sur le libre-échange.

Plusieurs questions-clés ont été posées tout au long du colloque: Pourquoi le traité de libre-échange avec les États-Unis? Qui est en faveur du libre-échange? Qu'est-ce qui nous attend? Qu'est-ce qui va changer dans notre quotidien? Qu'est-ce qu'on va y gagner individuellement? L'entente est-elle un fait accompli? Quel pouvoir a-t-on pour minimiser l'impact?

Découvrez certains éléments de réponses à la lecture des actes du colloque "Levons le voile sur le libre-échange".

L'AVANT-COLLOQUE



QUELQUES DEFINITIONS DU LIBRE-ECHANGE

"Concept pour qualifier le commerce non entravé par des restrictions gouvernementales. L'expression est également utilisée pour qualifier le résultat final d'un processus de libéralisation du commerce".

- Jean Blouin
Le libre-échange vraiment libre?

"L'accord qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1989, s'il est ratifié, prévoit l'élimination en dix ans de toutes les taxes sur les marchandises échangées entre les deux pays et la réduction des obstacles non tarifaires aux échanges commerciaux."

- Le Droit (11/1/88)

"Le libre-échange signifie que l'on veut abolir les barrières tarifaires (impôts perçus au passage de la frontière sur les marchandises en provenance de l'étranger) entre deux pays et dans l'esprit du traité, on souhaite également réduire les barrières non tarifaires (mesures ou politiques gouvernementales autres que les droits de douane qui font obstacle au commerce international).

Le libre-échange a des objectifs commerciaux: il vise à agrandir le marché entre les pays qui font partie de l'entente. Au départ, on parle de libre-échange afin de produire davantage et à un meilleur prix, ce qui signifie que seules les industries capables de soutenir la concurrence peuvent survivre lorsque les états abolissent toute forme de protectionnisme (barrières tarifaires et non tarifaires).

Le libre-échange signifie qu'il y a moins d'intervention de l'Etat, moins de réglementation, moins de contraintes.

- Micheline Desjardins
Consultante
Groupe de recherche en développement
économique et social

ANALYSE ET REPERCUSSIONS POSSIBLES

Pour comprendre ce qu'est l'accord Mulroney-Reagan sur le libre-échange et ses effets possibles, nous vous présentons les pour et les contre, tels qu'exprimés par les tenants et les opposants du traité.

L'analyse et les explications qui suivent sont tirées d'un texte préparé par Francine Lepage, économiste au Conseil du statut de la femme du Québec.

Pour les tenant-e-s du libre-échange¹

A) L'accord libéralisera nos relations commerciales avec les Etats-Unis

- L'accord entraîne la suppression des tarifs douaniers, l'abaissement des barrières non tarifaires, la sécurité d'accès au marché américain (un marché de plus de 200 millions d'habitants), un assouplissement des conditions relatives à l'investissement transfrontière.
- L'accord favorise une concurrence loyale dans la zone de libre-échange.
- L'accord établit des procédures efficaces pour l'administration conjointe de ses dispositions et le règlement des différends.
- L'accord pose les assises d'une coopération bilatérale et multilatérale qui aura pour but de rehausser et d'en étendre les avantages.

B) L'accord produira des avantages économiques pour le Canada

Ces avantages sont:

- prix plus concurrentiels pour les importations et pour les produits fabriqués au pays. Quand les tarifs auront disparu, l'économie annuelle moyenne par ménage serait de:
 - 325 \$ pour une famille monoparentale sans emploi ou pour une famille à faible revenu;
 - 800 \$ pour une famille à revenu moyen;
 - de 155 \$ à 240 \$ pour une femme âgée;
- entreprise plus efficiente et concurrentielle provenant de la production sur une plus grande échelle;

1. Cette partie résume la thèse avancée dans CONDITION FEMININE CANADA, L'accord de libre-échange Canada/Etats-Unis et les femmes. Une appréciation, Gouvernement du Canada, 1988, 58 p.

- accroissement de la productivité et du salaire réel des personnes en emploi (hausse du revenu réel d'environ 450 \$ par personne);
- augmentation de la croissance économique et de la création d'emplois (120 000 emplois d'ici 5 ans);
- économie plus souple, plus innovatrice et plus dynamique;
- pour l'Etat, plus de richesse pour stimuler le développement économique des régions défavorisées et poursuivre les programmes sociaux.

Pour les opposant-e-s au libre-échange¹

A) L'accord nous entraînera sous la domination économique et politique des Etats-Unis

- L'accord détruit la notion même de communauté et d'Etat-nation, c'est-à-dire la possibilité de déterminer un ensemble de valeurs, d'objectifs et de défis environnementaux et de poursuivre des politiques différentes au plan monétaire, commercial, fiscal et au plan des dépenses.
- L'accord mise sur l'efficacité du marché comme l'unique déterminant des modes d'investissement et du lieu d'établissement des industries.
- L'accord donne aux Américain-e-s plein droit de faire des investissements et de contrôler presque tous les secteurs de l'économie canadienne (aucun contrôle n'existe plus sur les nouveaux investissements et sur les prises de contrôle de société dont l'actif est inférieur à 150 millions de dollars, sauf dans le secteur énergétique).
- L'accord établit un mécanisme inefficace de règlement des différends.
- L'accord n'est pas nécessaire pour le Canada qui jouit déjà d'un accès sans entrave à 85% du marché américain et qui a réalisé un surplus commercial de 92 milliards de dollars au cours des cinq dernières années; qui est compétitif sur les marchés internationaux avec des exportations de 121 milliards de dollars; qui participe déjà aux efforts de libéralisation des échanges à travers le GATT.

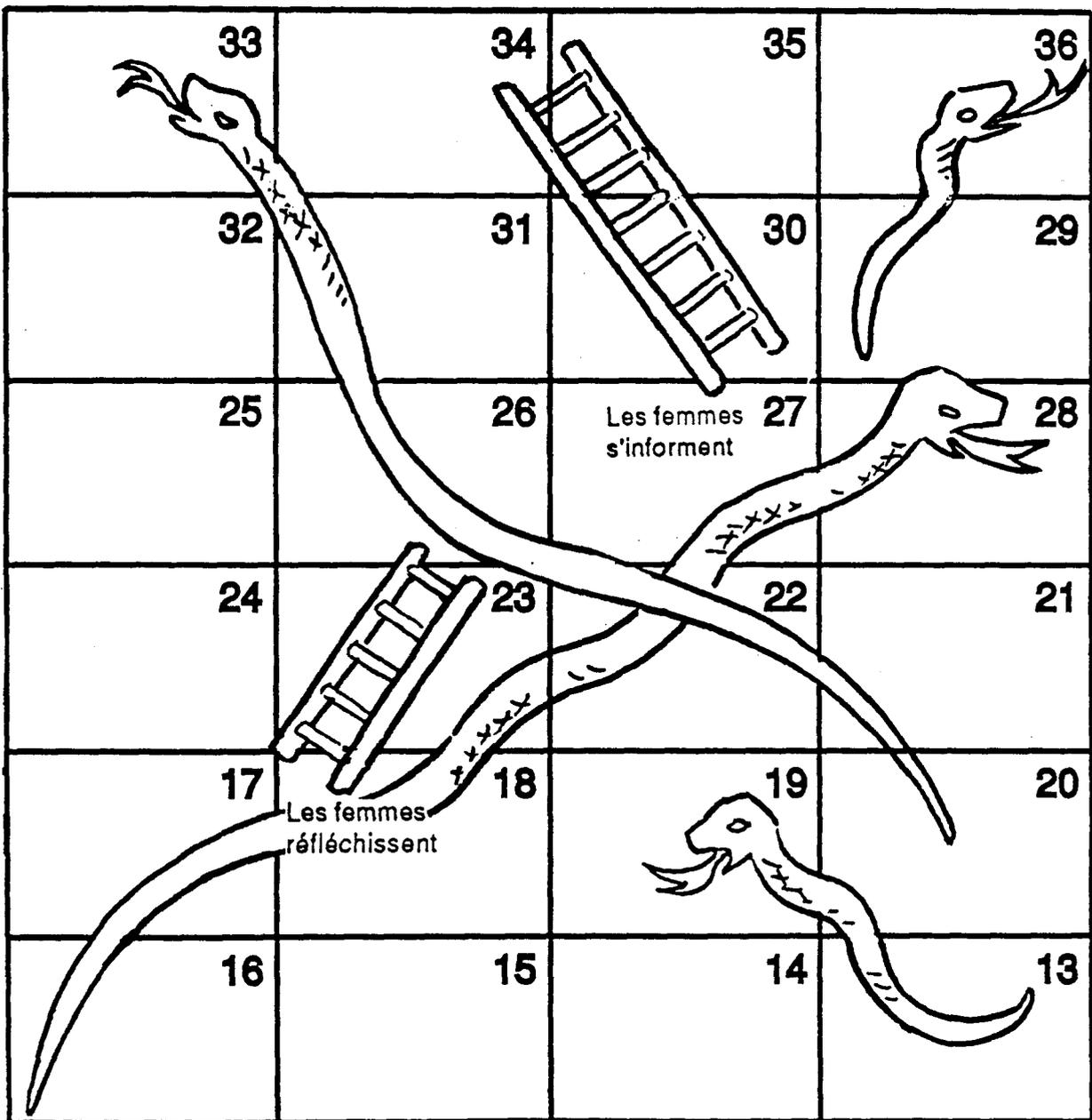
1. Cette section a été rédigée principalement à partir de SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, "Le Canada n'est pas à vendre", L'événement sur le libre-échange, printemps 1988, vol. 10, no. 9, 124 p. et notamment l'article de Eric Kierans, "La colonisation des sociétés"

B) L'accord produira des effets désastreux

Ces effets sont:

- pertes d'emplois dans nos entreprises, relocalisation de certaines d'entre elles aux Etats-Unis, nouveaux investissements effectués en sol américain plutôt qu'ici car, sans frais de douane et autres barrières tarifaires, les coûts de construction, d'opération, de transport et de capital sont plus faibles aux Etats-Unis en raison de la proximité des marchés, du climat, de la concurrence, etc.;
- risque d'une spécialisation de nos industries dans le domaine des ressources et d'une plus grande dépendance économique;
- accroissement du contrôle de notre territoire et de nos ressources par les grosses sociétés, étant donné les conditions favorables aux prises de contrôle, à l'achat et aux fusions;
- à partir des surplus générés ici, nos entreprises (les 200 conglomérats qui se sont développés à cause de nos lois et de la stabilité économique) iront investir aux Etats-Unis plutôt que de continuer à se développer ici au profit de notre population;
- accroissement de la domination des grosses entreprises à la recherche de toujours plus de richesse et de pouvoir pour elles;
- affaiblissement de nos objectifs sociaux qui vont dans le sens d'un plus grand partage (assurance-maladie, régime de retraite, sécurité de la vieillesse, allocations familiales, éducation universitaire subventionnée, formation professionnelle, etc.) et ce, sous la pression des entreprises américaines (qui évoqueront les pratiques déloyales) et sous la pression de nos entreprises (qui voudront des impôts et des charges sociales plus concurrentielles avec les Etats-Unis);
- perte de pouvoir pour les provinces canadiennes;
- danger pour la culture et l'environnement;
- crainte que l'on en vienne à une intégration politique avec les Etats-Unis.

PENDANT LE COLLOQUE



POINTS SAILLANTS DES ATELIERS

Les principaux points qui ont été abordés par les participantes sous chacun des sept thèmes d'ateliers ont été résumés dans cette section. Des extraits des textes préparés par les personnes-ressources complètent cette synthèse du contenu des ateliers.

La grenouille qui voulut se faire plus grosse que le boeuf

Les protagonistes de l'entente assurent que ce projet n'est qu'un accord commercial entre les deux grands pays nord-américains. D'autres craignent que ce projet d'échange commercial se transforme en projet de société.

L'entente permettra-t-elle d'ouvrir ou de fermer des portes:

- *aux femmes intéressées à intégrer le marché du travail?*
- *aux femmes ayant besoin de formation professionnelle?*
- *aux femmes voulant effectuer un retour aux études?*

Divers mécanismes visant à neutraliser les effets possibles du libre-échange sur la formation professionnelle et la réintégration au marché du travail ont été proposés par les participantes:

- la création d'une commission de surveillance chargée de faire respecter les normes de qualité de la formation professionnelle;
- la mise sur pied de programmes de formation et de recyclage en français qui respectent les besoins des femmes dont les emplois seront modifiés ou perdus à cause du libre-échange;
- la représentation de femmes francophones au Comité fédéral de recyclage;
- la mise sur pied de programmes de formation professionnelle pour les femmes accédant ou retournant sur le marché du travail;
- l'expansion des programmes d'intégration des femmes dans les domaines d'emplois non-traditionnels;
- l'élargissement des programmes d'action positive et d'équité salariale;
- la création de nouveaux modèles et stratégies de développement économique qui favoriseraient un accroissement des échanges entre l'est et l'ouest du Canada et avec des pays autres que les Etats-Unis.

Il a été suggéré qu'une rencontre soit organisée avec des féministes en faveur du libre-échange afin qu'elles communiquent leur vision sur le sujet. Il a également été question d'utiliser le processus électoral pour permettre aux femmes de faire connaître leur opposition à ce projet.

Extraits des présentations des personnes-ressources

"En ce qui concerne l'accès à la formation professionnelle, nous savons que les travailleuses de l'industrie manufacturière sont d'une façon générale plus âgées, qu'elles sont mariées et peu scolarisées. Quelles sont alors leurs chances d'avoir accès aux emplois hautement qualifiés exigeant un recyclage important - emplois dont on annonce la création suite à l'entente Etats-Unis/Canada?"

Les mesures de recyclage(...)seront largement orientées vers les travailleurs et les travailleuses ayant perdu leur emploi suite aux effets du traité, donc faisant déjà partie de la population dite "active". Qu'en sera-t-il alors de celles qui sont actuellement absentes du marché du travail qui voudront l'intégrer? Quelle place leur sera réservée dans les programmes de formation? Devront-elles se résigner à occuper des emplois qui exigent peu de qualifications et donc peu rémunérateurs?

Au Québec comme au Canada, le gouvernement joue un rôle premier et nécessaire en ce domaine par ses politiques et ses actions en formation professionnelle. Or, aux Etats-Unis, cela est en grande partie laissé aux entreprises elles-mêmes, toujours sous prétexte de laisser jouer les forces du marché. Ainsi, puisque les entreprises américaines assument les coûts de la formation, elles pourraient considérer comme déloyal le fait que les gouvernements canadien et québécois payent, en grande partie, cette note."

- Lyse Leduc
Directrice-générale
Conseil d'intervention pour l'accès
des femmes au travail (CIAFT)

"Les emplois des femmes sont les plus vulnérables, surtout dans les secteur comme le textile, l'électronique, le vêtement, l'alimentation et le cuir. Beaucoup de ces femmes sont des immigrantes âgées pour qui le recyclage sera très difficile(...). L'accord aura pour effet de pousser les salaires et les conditions de travail à la baisse et ce sont les femmes qui en souffriront le plus.

La question-clé, de mon point de vue, est de savoir quel type de société nous voulons en tant que féministes. Certaines femmes qui détiennent des postes de pouvoir vont peut-être bénéficier de l'accord, mais qu'en est-t-il de la majorité des femmes?"

- Judy Rebick
Militante
Réseau Pro-Canada et porte-parole
de Women Against Free Trade

Libre pour qui? Echange de quoi?

La place qu'occupe les femmes sur le marché du travail est précaire.

Quels secteurs d'emplois deviennent plus fragiles avec une économie de libre-échange? Les femmes font-elles partie d'un sacrifice à faire au profit d'une stratégie économique?

Au cours des dix dernières années, 80% des emplois créés au Canada l'ont été dans le secteur des services où plus de 80% de la main-d'oeuvre est féminine. Le transfert des banques de données aux Etats-Unis entraînera une perte d'emplois. La gestion de nos institutions de santé par des entreprises américaines aura les mêmes conséquences.

20% des Canadiennes travaillent dans l'industrie manufacturière. C'est un secteur menacé, surtout en ce qui concerne le vêtement, les textiles et le cuir. Les compagnies comme Dominion Textile ferment leurs usines au Canada et investissent dans les Etats du Sud où les salaires sont très bas.

Ces pertes d'emplois réduiront le pouvoir d'achat des chômeurs et des chômeuses, ce qui affectera le secteur de la vente et du commerce.

Les petites et moyennes entreprises hésitent à s'opposer au libre-échange parce qu'elles sont souvent liées à des clients ou des client-e-s potentiel-le-s qui le favorisent. Les entreprises qui pourront "s'accrocher" aux multinationales seront des gagnantes temporaires, mais elles en deviendront dépendantes.

Les Etats-Unis ont besoin de nos ressources naturelles: c'est d'ailleurs le secteur qui fournit le moins d'emplois et de toute manière, il s'agit de ressources épuisables. Le libre-échange voudra dire que nous ne pourrons pas vendre nos ressources plus cher que nous les payons nous-mêmes, alors que nous assumerons les frais d'opération.

Les participantes ont proposé de mettre l'accent sur la diffusion de l'information et de s'allier à d'autres groupes d'intervenantes dans le dossier. On suggère de prévoir dès maintenant les secteurs où les femmes seront les plus affectées et d'obtenir des programmes de formation et de recyclage.

On est unanime qu'il faut protéger les acquis en matière de conditions de travail et de régimes sociaux et faire valoir ses opinions.

Extraits des présentations des personnes-ressources

"C'est dans le secteur des services que l'impact du libre-échange Canada/Etats-Unis menace d'être le plus désastreux pour les femmes au Québec et au Canada tout entier (...). Or, pour une structure économique des

dimensions de celle des Etats-Unis, l'expansion et l'exportation de ses services sont un sine qua non au maintien de leur position dominante dans le monde.

Lorsque je signale un numéro 1-800- au téléphone, de la ville de Québec pour faire une réservation dans un hôtel en banlieue de Montréal et que j'apprends qu'on me répond de Dallas au Texas, j'ai déjà compris combien le Canada peut perdre d'emplois s'il cède notre contrôle sur les investissements américains comme il est prévu dans l'accord sur le libre-échange".

- Madeleine Parent
Féministe et syndicaliste
représentante du Québec au
Comité canadien d'action sur le
statut de la femme

"Le secteur public qui totalise 40% des activités économiques pourrait être ébranlé également en raison de la variété des services rendus. On pourrait les considérer comme une barrière commerciale entravant la compétitivité. Là aussi de nombreuses femmes y travaillent. Aux USA, les services de santé, d'incendie, prisons ou garderies, entre autres, sont des entreprises à but lucratif..

Qu'il nous soit permis de rappeler au gouvernement fédéral que lorsque, en 1984, M. Mulroney briguait nos suffrages, il nous a assuré-e-s qu'il était fermement opposé à tout accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Nous croyons que le gouvernement n'a pas de mandat pour nous imposer un tel régime et qu'il a une obligation morale de s'en reporter à la population en déclarant des élections générales sur son nouveau choix d'orientation économique et politique pour notre pays."

- Louise Fortin
Agente de recherche
Conseil du statut de la femme du
Québec

Le libre-échange: travailler à l'américaine?

Dans neuf états américains, il n'y a pas de salaire minimum. Dans 13 états, il est formellement interdit de mener des activités syndicales. Une entente de libre-échange ne mettra-t-elle pas en péril des droits acquis au niveau des conditions de travail?

*Que signifie l'expression "conditions de travail compétitives"?
De quelle façon l'entente affectera-t-elle les relations de travail,
les avantages sociaux aux travailleuses et travailleurs?
Qu'advient-il de la politique d'équité en matière d'emploi?*

Il y a toute une différence entre le concept de libre-échange et l'entente Mulroney-Reagan: dans le premier cas, on parle de libre-échange sur le plan international, alors que le traité avec les Etats-Unis ne dirige le Canada que vers un seul marché.

Un exemple de traité de libre-échange qui constitue un modèle inspirant est celui qu'ont signé la Suède, la Finlande et la Norvège. Tous les aspects inhérents à un marché mondial en font partie: l'appui aux industries fortes d'un pays pour les rendre hautement compétitives sur le plan international, la protection des industries nationales, le haut taux de syndicalisation, de bonnes conditions de travail, etc. Chacun des trois pays est également associé - pour sa propre gouverne - à la Communauté économique européenne (CEE).

Extraits des présentations des personnes-ressources

"Ce sont les lois américaines qui détermineront si certaines pratiques en vigueur au Canada constituent des subventions déloyales ou des mesures de "dumping" (vente de produits ou services à un prix inférieur au coût de production). Les Américains décideront quelles mesures compensatrices appliquer s'ils jugent nos pratiques "déloyales".

Le Canada a choisi de financer beaucoup de programmes sociaux soit par une taxe uniforme appliquée à toutes les entreprises, soit par les recettes générales des gouvernements. Les programmes équivalents sont optionnels aux Etats-Unis et une partie importante des coûts est portée par les entreprises qui veulent bien le faire. Il s'agit en particulier de l'assurance santé et l'assurance hospitalisation mais aussi des programmes particuliers comme les congés de maternité.

La pression à l'harmonisation avec le modèle américain constitue de loin le plus grand danger de l'accord canado-américain... Ce qu'il faut retenir du modèle américain, c'est l'inégalité. Nous avons des inégalités au Canada aussi, mais nous avons toujours, en tant que pays, tenté d'aplanir ces inégalités. Nous avons certains programmes sociaux que nous appliquons de façon égale dans toutes les provinces.

Il y aura une pression constante pour affaiblir nos lois du travail à tous les niveaux: les avantages sociaux, les normes du travail et les codes du travail qui visent à protéger le droit à la syndicalisation."

- Ruth Rose Lizée
Professeure - Département de
sciences économiques (UQAM)

"Même si le Canada est en retard sur plusieurs pays européens en ce qui a trait à sa politique de congés parentaux, il devance de beaucoup les Etats-Unis sur ce plan... Bien qu'elle soit hautement souhaitable, une politique de congés parentaux impose des contraintes à l'employeur (...) et des coûts (...). Les employeurs canadiens se plaindront-ils qu'ils ont à subir des coûts et des contraintes que n'ont pas à encourir leurs concurrents américains? Y aura-t-il des demandes pour que diminuent les avantages octroyés ou, en tout cas, qu'il n'y ait pas amélioration de la politique..."

Je dois avouer que je nourris des appréhensions face à cet accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Ces craintes tomberaient s'il s'agissait d'ouvrir nos frontières à un pays comparable de par sa taille, sa force économique, son pouvoir politique, ses orientations sociales et le rôle qu'y joue l'Etat. Il s'agit, au contraire, de l'une des plus grandes puissances économiques et politiques du monde, d'un pays où l'on valorise la réussite individuelle et l'entreprise privée, où l'Etat est moins social. Il s'agit également d'un pays qui a toujours eu un passé protectionniste, qui connaît actuellement un déficit dans sa balance commerciale qu'il essaie de résorber, qui a toujours cherché à imposer à l'étranger ses façons de faire et de penser... Nous formons un petit pays. Je ne suis pas sûre que cet accord nous mettra à l'abri des représailles commerciales de toutes sortes".

- Francine Lepage
Economiste
Agente de recherche
Conseil du statut de la femme
du Québec

Elle était une fois, une civilisation canadienne-française...

"La culture ne fait pas partie de l'Accord", nous assurent les chefs d'Etats.

Jusqu'à ce jour, quelles ont été les mesures protectionnistes face à notre identité culturelle? Qu'est-ce que l'entente de libre-échange contient comme mécanisme de protection et pendant combien de temps pourrons-nous défendre le maintien de ces mesures spéciales? De quelle façon les Etats-Unis traitent-ils leurs minorités?

L'américanisation de la culture française continue à faire des ravages partout au Canada - d'où la crainte de perdre notre identité de pays bilingue et multiculturel et le refus de devenir encore plus américanisé-e-s.

Pour la minorité francophone du Canada, le marché américain n'ouvre pas tellement de nouveaux débouchés pour les produits culturels, sauf peut-être pour les médias qui n'utilisent pas la langue (e.g. la danse, la musique instrumentale, la peinture). L'entente n'ouvrira que peu de portes pour nos artistes aux Etats-Unis.

La développement des arts et des industries culturelles au Canada français ne s'est pas fait sans une intervention massive des gouvernements. On s'inquiète donc que les subventions gouvernementales soient diminuées ou tout simplement coupées à cause de la clause des mesures de représailles que les Américains pourraient invoquer envers toutes politiques culturelles canadiennes qui leur coûteraient de l'argent.

La communauté francophone devra exiger des mesures protectionnistes accrues pour la sauvegarde d'industries culturelles qui répondent à ses besoins légitimes. Afin de contrer les effets des clauses portant sur la concurrence déloyale, on prévoit que les consommatrices et que les consommateurs auront un rôle important à jouer en exigeant des entreprises et du gouvernement des produits étiquetés en français ou des services dans leur langue.

Il est essentiel de sensibiliser les organismes francophones hors Québec et à les inciter à s'impliquer dans ce dossier. On suggère également que les associations francophones du Canada cherchent à développer des alliances avec les principaux groupes culturels minoritaires aux Etats-Unis afin de développer des stratégies communes face à l'américanisation de la culture.

Extraits des présentations des personnes-ressources

"Nous, francophones hors Québec, ne sommes pas une force économique importante. Mais nous sommes importants à l'identité canadienne. Nous contribuons à cette identité culturelle canadienne qui nous distingue des Américains...

Nous, francophones hors Québec, allons-nous pouvoir tenir le coup dans cette mer américaine? Si, à un moment donné, on questionne le coût des programmes de santé, des programmes d'éducation et des programmes sociaux, est-ce que la prochaine étape sera de questionner le coût d'un pays bilingue? le coût d'emballage bilingue? de publicité bilingue? d'une éducation bilingue? Si en fait, on privatise les sociétés de la Couronne, est-ce que les services en français seront continués?"

- Lorette Beaudry-Ferland
Politiquement active en tant que
femme et francophone au
Manitoba.

"Lorsqu'on regarde la situation actuelle du disque et du cinéma canadiens de langue anglaise et de langue française, on constate qu'ils sont en net recul depuis un certain nombre d'années...La télévision, en dépit des normes du CRTC, continue de faire appel à des productions étrangères en majorité américaines pour remplir ses temps d'antenne..."

L'Etat canadien a introduit une législation pour protéger le contenu canadien des émissions de radio, de télévision, le contenu des périodiques, mais malgré cela, l'industrie culturelle canadienne tend à être tributaire des producteurs américains de la culture de masse. C'est cette culture de masse qui transmet les valeurs sur lesquelles s'établissent les bases d'une identité culturelle...

Le Canada a tenté de protéger la culture en maintenant une certaine réglementation sur les industries culturelles, qu'en sera-t-il après le libre-échange? Les Américains voudront-ils considérer les industries culturelles de la même façon que les autres industries? Les Canadien-ne-s se verront-elles/ils encore plutôt comme des commerçants (vendre, échanger) que comme des productrices et des producteurs de la culture?(...) Les produits (culturels) de langue française ont toujours eu de la difficulté à survivre.

Pour nous, canadiennes-françaises, le libre-échange vient nous rappeler une fois de plus notre statut de minoritaires, cette fois au sein d'un ensemble dix fois plus nombreux, donc dix fois plus menaçant... Le Canada a été fondé par deux peuples et le peuple canadien-français a un droit historique à être reconnu.

- Micheline Desjardins
Consultante
Groupe de recherche en
développement économique et social

Services sociaux - Top secret?

L'universalité des services de santé ainsi que l'accessibilité aux soins par l'ensemble de la population font partie du quotidien des Canadien-ne-s.

Qu'existe-t-il en matière de soins de santé chez nos voisins du sud? Quelles garanties nous offre le gouvernement canadien face à la conservation de ce service d'une valeur inestimable? Pourra-t-on créer de nouveaux services sociaux pour les Canadien-ne-s après la signature de l'entente?

Ce n'est pas le libre-échange comme tel qui est remis en question, mais plutôt la façon dont l'entente Mulroney-Reagan a été négociée et son envergure qui dépasse de loin celle d'un traité commercial. Il faut de plus grands contrôles canadiens sur cet accord et comme les programmes sociaux ne sont pas spécifiquement mentionnés dans l'entente, il faut les protéger et garantir leur expansion. On pense, entre autres, aux programmes à l'intention des femmes qui pourraient être menacés.

On craint l'influence américaine qui met l'accent sur le dollar au détriment des personnes. Ce que l'on détient présentement semble être mieux que ce que l'on pourrait avoir dans le futur avec cette entente.

Les partis politiques peuvent changer suite à des élections, mais le même problème va continuer d'exister. La démocratie n'est pas respectée dans le contexte de cette entente et les provinces doivent être davantage consultées. Il faut qu'il y ait des femmes à la table des négociations à venir, car nos intérêts ne sont pas assez bien défendus.

L'autonomie financière des femmes sera affectée: les femmes déjà défavorisées à cause de leurs salaires inférieurs seront les grandes perdantes si les soins de santé ne demeurent pas universels.

Extraits des présentations des personnes-ressources

"La gestion de tous les services de santé et de la plupart des services sociaux est énumérée: gestion de tous les hôpitaux, y compris les hôpitaux généraux, les hôpitaux psychiâtriques et les hôpitaux pour enfants ainsi que la gestion d'autres services institutionnels comme les foyers pour handicapés, pour mères célibataires...

La sous-traitance des services de gestion est un moyen efficace de limiter les dépenses des services sociaux. Avec les contraintes budgétaires, il est fort possible que les administrateurs d'hôpitaux se tournent de plus en plus vers la privatisation...

Des millions d'Américain-e-s ont de la difficulté à être soignés adéquatement parce que leur nombre dépasse les ressources médicales disponibles. Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables...

Voulons-nous abandonner les principes fondamentaux de notre régime de santé pour endosser un système qui est basé essentiellement sur la notion du profit? Un grand nombre de femmes travaillent dans le système de santé et des services sociaux, quels sont les enjeux en ce qui concerne leurs emplois?"

- Huguette Léger
Coordonnatrice de l'Union
culturelle des Franco-Ontariennes

"Certaines femmes sont d'avis qu'une telle politique économique "axée sur l'accroissement de la concurrence des entreprises canadiennes plutôt que sur l'égalité ou sur une croissance régionale équilibrée" entraînera des changements à la base dans la société canadienne: les ressources sociales affectées à l'éducation, les services de santé, les garderies, etc. seraient réduites afin d'accroître la compétitivité de notre secteur privé; le nombre d'emplois dans le secteur public où l'on retrouve un grand nombre de femmes serait réduit afin de réduire le déficit; nos programmes d'assurance-chômage, d'assurance-santé et les programmes visant à promouvoir l'égalité tels l'action positive et le salaire égal pour un travail équivalent, seraient dénoncés par les Etats-Unis comme des pratiques commerciales déloyales...

Aux Etats-Unis, les secteurs de la santé et de l'éducation sont ouverts à l'entreprise privée. Avec le libre-échange, le Canada subirait des pressions en faveur de la privatisation de ces services, des pressions internes parce qu'on y verrait un moyen de réduire le fardeau fiscal de nos entreprises et des pressions de l'extérieur parce que des sociétés américaines voudront venir s'installer ici.

Puisque les programmes sociaux ne sont pas explicitement exemptés de l'accord, comme l'ont été, de façon limitée, les industries culturelles, et puisque seuls les services de garderie, de santé, d'éducation et des services sociaux sont exclus de la liste de services "échangeables", certains (...) ont conclu que les programmes sociaux ne sont pas protégés par l'accord et donc y sont assujettis.

- Rosella Melanson
Directrice des communications et
de la planification
Conseil consultatif sur la condition
de la femme du Nouveau-Brunswick

Le Savoir, c'est le Pouvoir

Peu d'information réelle a été diffusée sur les enjeux de l'accord de libre-échange. On a plutôt préféré montrer une vision partielle des événements et ce, dans un vocabulaire toujours plus spécialisé.

Pourquoi les femmes doivent-elles s'intéresser au débat sur le libre-échange et comment peuvent-elles inscrire leurs préoccupations au chapitre des négociations?

Il n'y a pas d'opposition comme tel au concept de libre-échange, mais de graves inquiétudes par rapport à l'entente Mulroney-Reagan. Les politiciens en faveur du libre-échange sont nettement pressés de signer l'entente, même s'ils n'ont pas de véritable mandat en ce sens.

Les médias véhiculent l'information de façon à ce que l'on ne comprenne pas le discours et les répercussions sur nos vies. La propagande qui apparaît dans les médias est favorable au traité Canada/États-Unis et ce sont ceux et celles qui s'y opposent qui ont à défendre leur point de vue. En fin de compte, l'information en termes réels est minime. On spéculé de part et d'autre des deux côtés.

On se demande dans quelle mesure nos industries sont compétitives sur le marché nord-américain et quels seront les bénéfices économiques pour les consommatrices et les consommateurs. On affirme unanimement que la qualité de vie prime largement sur avantages qu'on pourrait retirer sur le plan de la consommation.

Il faut redoubler les efforts pour faire connaître les répercussions anticipées de l'entente sur la population canadienne.

Extraits des présentations des personnes-ressources

"Les femmes seront les plus touchées par cet accord, car elles occupent des emplois dans des secteurs vulnérables. Elles le seront également parce que la privatisation et la déréglementation dans des domaines comme la santé et l'éducation, les viseront davantage.

Il est à prévoir que l'intention gouvernementale pour promouvoir l'accès à l'égalité et l'équité salariale, entre les hommes et les femmes, sera d'abord interrompue, puis systématiquement réduite. De plus, la capacité d'ajustement des femmes est deux fois moins élevée que celle des hommes.

Que dire des femmes qui ne sont pas sur le marché du travail. Celles-ci seront également touchées par les conséquences de la réduction de la protection sociale ainsi que du soutien à la famille, deux choses prévisibles dans le sillage du libre-échange.

Nous devons mettre au point une stratégie qui nous permettra d'inscrire nos préoccupations dans le processus de négociations. A ce chapitre, plusieurs avenues peuvent être explorées. L'éducation et l'information en sont l'une d'elles. Pour développer une argumentation qui documentera notre opinion, il est nécessaire de bien connaître le sujet... Nous pourrions organiser une consultation auprès des groupes de femmes dans le but de connaître leurs appréhensions et leurs revendications. Nous pourrions nous regrouper à l'intérieur d'une coalition dans le but de donner un plus grand poids à notre intervention... Nous devons choisir le parti politique qui rejoint le plus nos aspirations et tisser des liens avec les élu-e-s de ce parti".

- Lauraine Vaillancourt
Vice-présidente
Fédération des travailleuses et
travailleurs du Québec (FTQ)

"L'accord de libre-échange avec les Etats-Unis est beaucoup plus qu'une entente commerciale. Il correspondrait à une lutte pour le pouvoir politique et à un projet de société où l'on cherche à diminuer les pouvoirs des syndicats et à obtenir une plus grande mobilité des travailleurs, plus de concurrence, une baisse des coûts de production ainsi qu'un désengagement total de l'Etat dans le domaine des services et des programmes socio-économiques...

A la question, comment les objectifs du libre-échange rejoignent-ils ceux du mouvement féministe, c'est-à-dire l'égalité et l'autonomie, nous ne pouvons pas prétendre de parler avec le même optimisme que les partisans de l'entente Mulroney-Reagan. Les pertes d'emplois possibles que subiront les femmes mettent plutôt en péril leur autonomie financière et leur indépendance économique. Il semble que le libre-échange risque davantage de contribuer au processus actuel de féminisation de la pauvreté et d'élargissement de l'écart entre les salaires des hommes et des femmes qu'à leur élimination...

En conclusion, si l'on hésite à dire que les femmes seront les grandes perdantes du traité canado-américain, chose certaine, elles n'en seront pas les grandes gagnantes. L'autonomie pour laquelle elles luttent depuis les vingt dernières années est vitale, et elles ne peuvent accepter à cet égard un accord sur le commerce qui ne tient pas compte de cette priorité".

- Linda Cardinal
Professeure, Département de
sociologie, Université d'Ottawa

Les consommatrices au pays des merveilles

Le gouvernement fédéral parle d'amélioration générale de conditions de vie et situe entre 450 \$ et 1 850\$ par année la hausse des revenus familiaux.

Quelles sont les promesses faites aux citoyen-ne-s au niveau de leur pouvoir de consommation et peut-on établir un parallèle entre des ententes négociées par d'autres pays et ce projet d'accord bilatéral?

En réaction au gouvernement fédéral qui soutient que l'accord procurera un pouvoir d'achat accru, favorisera le développement de l'industrie et offrira un plus grand choix de produits, plusieurs réserves sont soulevées.

A cause de notre climat, entre autres, il est impossible de rivaliser dans le domaine de l'agriculture. C'est un secteur très important parce qu'il constitue l'autosuffisance d'un pays.

Plusieurs aspects de la consommation pourraient être affectés: avec le libre-échange, il y a risque que les parcs provinciaux soient privatisés et que la consommatrice et le consommateur moyen-ne n'y ait plus accès. On craint que des monopoles se développent dans certains secteurs.

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec est en principe en faveur du libre-échange, mais elle est contre l'entente Mulroney-Reagan. La FNACQ réclame que certaines conditions soient remplies, y compris la mise sur pied d'un tribunal d'arbitrage et la tenue d'un référendum.

Extraits de la présentation de la personne-ressource

"L'accord sur le libre-échange Canada/États-Unis (...) ne contient pas de GARANTIES qui protègent les consommatrices et les consommateurs. Les consommatrices ont des garanties lorsqu'elles achètent une voiture ou signent un contrat. (Il faut exiger) des GARANTIES car rien, dans l'accord tel que proposé, n'indique:

- que la libéralisation des échanges améliorera les normes de qualité...
- que les intérêts des consommatrices seront pris en considération lors de la gestion de l'accord...
- que l'agriculture, les communications et la culture seront exclues...
- que nos politiques sociales seront conservées (ou même améliorées).

- Marie Vézina
Economiste et recherchiste
Fédération nationale des
associations de
consommateurs du Québec

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS EMANANT DU COLLOQUE

Les recommandations découlant des sept ateliers ont été regroupés dans le sommaire qui suit. Ils sont formulés selon des actions que les participantes recommandent que la FNFCF entreprenne:

- prioriser le dossier du libre-échange en y consacrant des ressources humaines et matérielles;
- produire et mettre à la disposition des membres de l'information vulgarisée et des outils d'animation sur le libre-échange;
- favoriser l'organisation de débats publics et de tables rondes aux niveaux local et provincial à l'intention du grand public;
- faire connaître aux politiciens fédéraux et provinciaux les préoccupations des femmes francophones en milieux minoritaires par le biais de lettres et des actes du colloque;
- sensibiliser les organismes nationaux francophones hors-Québec (particulièrement la Fédération des francophones hors-Québec et la Fédération culturelle des Canadiens-français) aux préoccupations exprimées quant aux dangers que représente l'entente de libre-échange pour la préservation de l'identité culturelle;
- développer des liens et appuyer le travail fait par des groupes nationaux qui interviennent dans le dossier du libre-échange;
- encourager les membres de la FNFCF à s'allier aux coalitions et regroupements fédéraux et provinciaux qui sont en opposition au libre-échange;
- exercer des pressions auprès des autorités fédérales afin:
 - de s'assurer que les acquis durement gagnés par les femmes en matière de conditions de travail soient protégés;
 - d'exiger que les groupes de femmes soient représentés au comité fédéral de recyclage;
 - d'obtenir la mise sur pied de programmes de formation et de recyclage en français pour les femmes dont les emplois seront modifiés ou perdus à cause du libre-échange;
 - de réclamer la création d'une commission de surveillance des normes de formation qui superviserait la qualité de la formation professionnelle en français en milieux minoritaires;

- de proposer que de nouveaux modèles et stratégies de développement économique qui favorisent davantage les échanges entre l'est et l'ouest du Canada et avec les pays autres que les Etats-Unis, soient adoptés;
- d'obtenir des garanties face à la protection des programmes sociaux ;
- de permettre aux gouvernements provinciaux le droit de veto sur cet accord.

BILAN DU COLLOQUE

Les évaluations des participantes et des personnes-ressources démontrent que la satisfaction est grande quant au contenu, au déroulement, à l'approche pédagogique et aux contacts enrichissants. L'humour a été bien apprécié pour faire contrepoids à la lourdeur et à l'aridité du sujet.

La très grande majorité des participantes ont beaucoup appris au sujet de l'entente et de ses effets possibles - notamment sur les conditions de vie des femmes, la culture canadienne-française et les services sociaux. Les débats leur ont permis de vérifier certaines opinions et appréhensions entendues ailleurs et de formuler une opinion.

La plupart en ont conclu que cette entente pourrait avoir des conséquences fort négatives pour les femmes. Les enjeux sont maintenant plus clairs et elles comprennent qu'il sera peut-être nécessaire de protéger les acquis si durement gagnés par les femmes au cours des dernières années.

Le colloque a réussi à aller au-delà de l'échange d'information et de l'étape de réflexion: il a donné à plusieurs le goût d'agir. Ainsi que le témoignent les évaluations des participantes et les recommandations émanant des ateliers, plusieurs ont manifesté le désir de continuer à se renseigner sur l'entente Mulroney-Reagan et d'agir comme multiplicatrices dans ce dossier.

On s'attend de la FNFCF qu'elle fournisse les outils qui permettront aux femmes d'intervenir dans leur milieu. C'est ainsi que plusieurs groupes-membres ont récemment demandé à la Fédération de fournir des personnes-ressources dans le cadre d'ateliers et de conférences sur le libre-échange.

Quelques participantes ont trouvé que la position pro-échangiste et les gains que doivent découler du libre-échange auraient dû être expliqués davantage et plus clairement afin de permettre aux participantes de faire elles-mêmes un choix éclairé.

Plusieurs espèrent pouvoir renouveler l'expérience de ce colloque pour d'autres sujets à caractère politique.

REACTIONS DES PARTICIPANTES FACE AU COLLOQUE

A la question "**Qu'avez-vous appris de nouveau au sujet de l'entente de libre-échange?**", certaines participantes ont répondu comme suit:

"De nouvelles idées pour un projet de société qui nous soit propre, quelque chose qui soit distinct de la façon américaine"

"Que je n'étais pas seule à m'inquiéter"

"Que la réponse ne peut être oui ou non tout simplement"

"Qu'il est difficile de s'informer et de comprendre les effets possibles et que le gouvernement tient à faire passer l'entente le plus vite possible!"

"Qu'il y a là quelque chose d'inquiétant et qu'il faut agir avant qu'il soit trop tard"

"Que le gouvernement lui-même n'est pas certain où il s'en va en risquant de chambarder totalement toute la vie économique et sociale du Canada"

"L'ampleur des changements sociaux et culturels que l'entente peut provoquer"

"Les dangers pour la francophonie canadienne des régions éloignées"

"Les impacts économiques chez les femmes qui ont beaucoup à perdre dans certains secteurs"

Des commentaires généraux ont également été formulés:

"On ne peut pas être autre chose que contre; il faut sensibiliser les autres; les femmes doivent se prononcer sur les implications de l'entente sur la société"

"J'espère que l'on cessera de croire que l'on ne peut être que dépassées par les événements de la vie politique, sociale et culturelle. On peut choisir et agir!"

"On aurait avantage à poursuivre notre recherche, notre réflexion, à vulgariser le contenu des documents pour et contre dans nos communautés si on mettait à notre disposition les ressources appropriées nécessaires"

COMMENTAIRES D'UNE ELUE DE LA FNFCF

Après le colloque, où en sommes-nous face au libre-échange?

L'an dernier, alors que le comité d'étude et d'action politique recevait le mandat d'organiser un colloque sur le libre-échange, j'étais bien loin de penser à la réalité que nous vivons présentement, soit celle de tenir entre nos mains les actes du colloque.

Cet événement s'est avéré un succès et on a pu constater que les participantes s'étaient penchées sur le dossier avant d'y venir. Elles ont décidé de transporter la question dans leur province, tout en s'engageant à transmettre l'information reçue. De plus, les participantes ont exprimé le désir d'approfondir leurs connaissances sur le sujet afin de vraiment bien comprendre les conséquences possibles de cette entente.

Le comité est très fier des résultats du colloque et depuis, tout a continué afin de donner suite aux recommandations, dont les principales furent adoptées par l'assemblée générale annuelle.

Le conseil national d'administration, lors de sa première rencontre, a insisté sur l'importance de conscientiser les femmes sur les effets du libre-échange. Le comité d'étude et d'action politique a tenu une première rencontre et entend bien continuer à prioriser le dossier.

Des présentations ont déjà eu lieu dans différentes provinces. Il y a une grande demande pour la vidéo qui a été réalisée pour le colloque et à laquelle une conclusion pertinente a été ajoutée suite à l'activité. C'est l'outil par excellence pour bien informer les gens sur le dossier et ayant eu à l'utiliser à quelques reprises, cela s'est avéré très à propos. D'autres conférences sont au programme ainsi que des rencontres de cuisine (petits groupes), distribution du tract, des actes du colloque, etc., afin de donner suite aux recommandations.

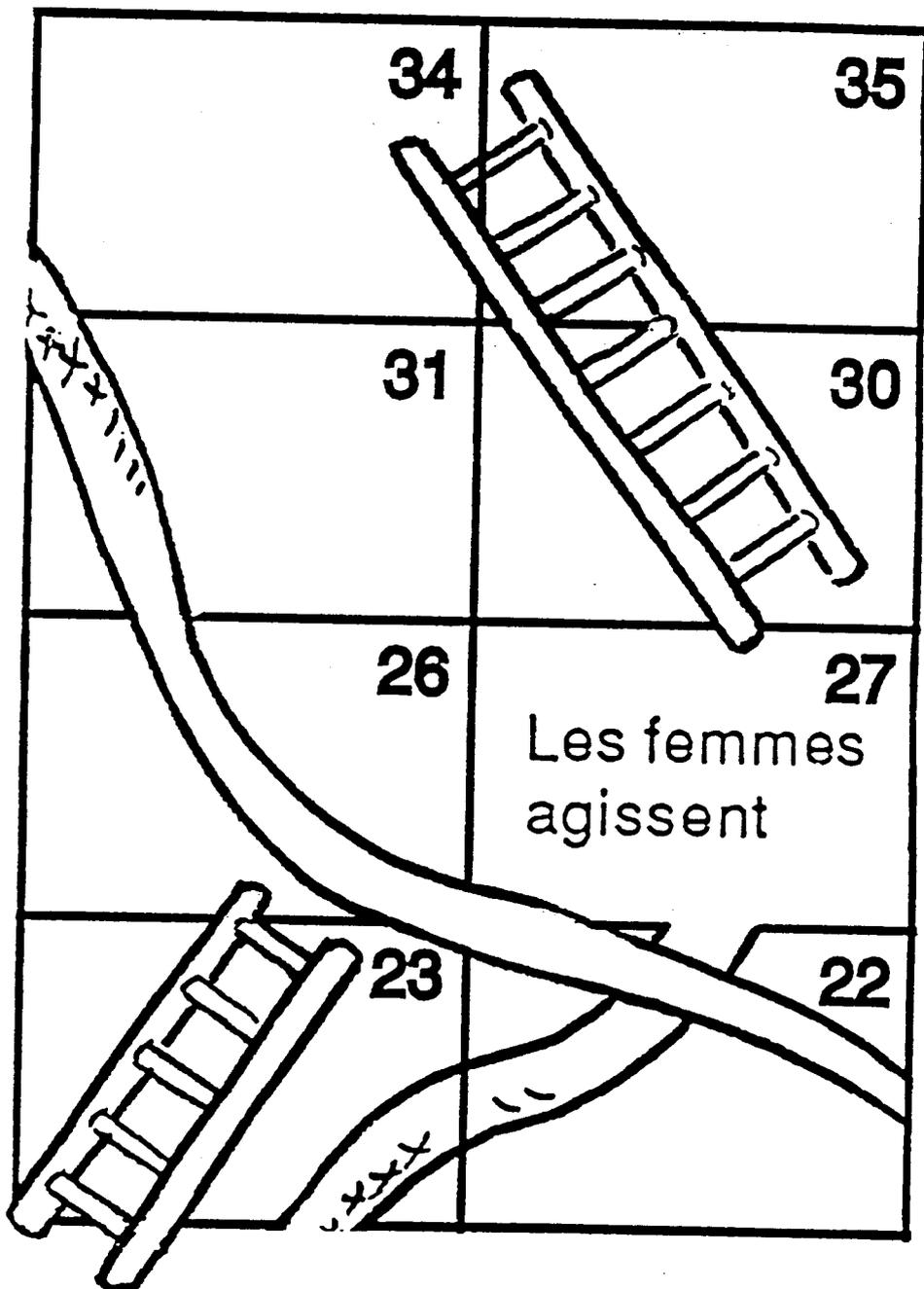
Le déclenchement des élections fédérales a précipité certaines activités et des prises de position. Les médias nous bombardent d'informations, mais les gens veulent d'autres informations, plus près d'eux et elles.

Bien malgré eux, les gens réalisent que leur vote le 21 novembre prochain semble être le seul moyen à leur disposition pour s'exprimer sur cette entente. On aurait préféré avoir à répondre à une question précise sur le sujet afin de ne pas lier le dossier à la position d'un parti politique.

Si certains milieux d'affaires sont optimistes face à cette entente, il n'est en pas de même de la population en général. On est inquiet, car on ne peut pas faire autrement que réaliser qu'il y aura bien des effets négatifs qui affecteront la vie des Canadiens et des Canadiennes.

- Claire Lanteigne
2e vice-présidente, FNFCF
32

L'APRES-COLLOQUE



GUIDE D'ACTION

Si vous désirez intervenir dans le dossier du libre-échange, voici, à titre de suggestions, quelques actions que vous pourriez entreprendre:

Améliorez vos connaissances

Informez-vous sur le contenu du traité de libre-échange. Lisez, écoutez, observez. Parler et posez des questions aux spécialistes et aux personnes de votre communauté qui sont bien renseigné-e-s sur les aspects de la question. Qu'importe que ces personnes soient pour ou contre l'entente: essayez de comprendre les divers points de vue afin de prendre vous-même position sur le sujet.

Unissez vos forces

Renseignez-vous sur ce que font les autres dans votre région. Là où c'est possible, mettez vos idées et vos ressources en commun avec celles d'autres groupes. Associez-vous à d'autres pour avoir plus d'impact, plus de participant-e-s, plus d'argent et plus de créativité.

Appuyez les activités au sujet du libre-échange organisées dans votre localité. Joignez-vous à une coalition de femmes qui se préoccupent du libre-échange dans votre région ou organisez-en une, s'il n'en existe pas. Vous serez plus efficaces dans la solidarité.

Informez

Discutez du libre-échange avec votre famille, vos ami-e-s, vos collègues de travail.

Profitez des élections fédérales pour organiser des réunions d'information et des débats publics sur le libre-échange.

Invitez une personne-ressources qui comprend bien les modalités et les enjeux de l'accord; quelqu'un-e qui est capable d'expliquer ces questions simplement et de stimuler l'action.

Dédicacez un numéro ou une série d'articles de votre bulletin ou d'une revue à la question du traité de libre-échange.

Influencez les décideurs et décideuses

Communiquez avec les candidat-e-s aux élections fédérales, puis avec la personne élue dans votre circonscription pour leur faire connaître votre position sur le libre-échange. Faites de même au niveau provincial.

Ecrivez au Premier Ministre et aux chefs des partis d'opposition pour leur faire part de vos préoccupations et de vos réactions. Exigez une réponse.

Communiquez

Faites connaître vos activités et vos prises de position. Identifiez un-e porte-parole pour votre groupe. Faites passer votre message dans les journaux, à la radio, à la télévision, sur les tableaux d'affichage.

Tenez la FNFCF au courant des actions que vous entreprenez.

Battez le fer pendant qu'il est chaud!

GUIDE DE RESSOURCES

Ressources de la FNFCF

Celles-ci peuvent être commandées en communiquant avec:

FNFCF
325, rue Dalhousie, pièce 525
Ottawa, ONTARIO
K1N 7G2
Tél.: (613) 232-5791

"Libre pour qui, échange de quoi?"

est un outil d'action complet comprenant tout ce qu'il faut pour présenter un atelier d'information sur le libre-échange:

- une vidéocassette d'une durée de 19 minutes
- une grille d'animation détaillée
- une impressionnante variété de documents d'appui

"Levons le voile sur le libre-échange"

est un document concis fournissant de brefs exposés sur quatre thèmes: l'universalité des services sociaux et de santé, les conditions de travail, l'identité culturelle et le pouvoir de consommation. Ce tract soulève des questions précises à poser lors de campagnes électorales.

"FNFCF aux écoutes "

est un bulletin d'information spécial sur le libre-échange (vol. 1, no. 3, juin 1988) comprenant un historique du dossier, le contexte des échanges, le pour et le contre, les effets de l'accord et le calendrier d'exécution.

Série d'articles parus dans **Femmes d'action**: vol. 17, no. 3; vol. 17, no. 4; vol. 17, no. 5; vol. 18, no. 1.

Autres ressources

"Les femmes et le libre-échange"

est une brochure publiée par le Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 344 ouest, avenue Bloor, pièce 515, Toronto, ONTARIO M5S 3A7.

"Le libre-échange? Parlons-en! Quelques questions et réponses simples et directes sur le libre-échange"

est une brochure publiée par le Réseau Pro-Canada, 251 ouest, avenue Laurier, pièce 1004, Ottawa, ONTARIO K1P 5J6.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.....3

L'avant-colloque:

 Quelques définitions du libre-échange.....7

 Analyse et répercussions possibles.....9

Pendant le colloque:

 Points saillants des ateliers.....15

 Sommaire des recommandations.....29

 Bilan du colloque.....30

 Réactions des participantes.....31

 Commentaires d'une élue.....32

L'après-colloque:

 Guide d'action.....35

 Guide de ressources.....37

Nous tenons à souligner l'apport important des bailleurs de fonds sans qui ce précieux ouvrage n'aurait pu se concrétiser. Les contributions de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, du Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes du Québec et de la Promotion des langues officielles (Secrétariat d'Etat) ont permis la réalisation de cette publication tant attendue.